

IV.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-0110 DU 11 MARS 2002

portant nomination au Ministère Chargé des
Relations avec les Institutions, la Société Civile
et les Béninois de l'Extérieur.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement et le Décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 99-515 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur ;
- Sur** proposition du Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur ;
- Le Conseil des Ministres** entendu en sa séance du 20 février 2002 ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur.

Il s'agit de :

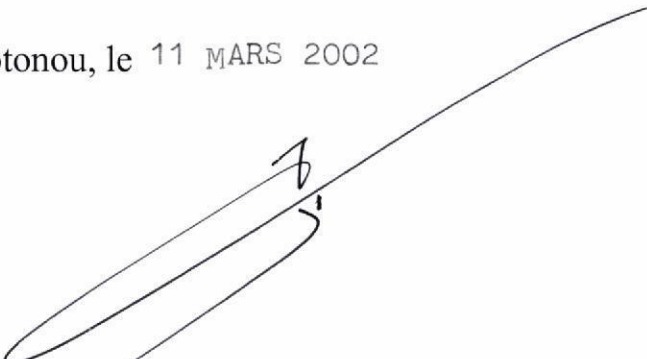
- Directrice de la Documentation et
des actions de communication : Madame Bernadette SOHOUDJI
AGBOSSOU

- Directeur de l'analyse juridique : Monsieur Cyrille GOUGBEDJI

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 MARS 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



Pierre O S H O.-
Ministre intérimaire

Le Ministre Chargé des Relations
avec les Institutions, la Société Civile
et les Béninois de l'Extérieur,



Sylvain Adékpédjou AKINDES

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4
MCRI-SCBE 4 MFE 4 AUTRES MINISTRES 18 SGG 4 DGBM-DCF-
DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-
CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 02 JO 1.